



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, LE BOULC'H, RAMACKERS
Excusé : M. LE PRUNENNEC

PV du 26 mars 2024

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.



CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).



ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 8 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 € pour toutes catégories et niveaux de compétitions sauf +45 ans, +55 ans et critères féminins.

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly les jours fériés.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le dimanche 28 avril 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville les samedi 4 mai 2024 et samedi 8 juin 2024.
- Fermeture du stade Babin à La Norville le samedi 25 mai 2024.
- Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du jeudi 11 avril au vendredi 26 avril 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray Vieille Poste

Fermeture du terrain de football du stade Jean Bouin du 11 janvier 2024 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Brunoy

Fermeture du terrain du stade Parfait Lebourg les dimanches 7 avril et 23 juin 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Epinay sur Orge

- Fermeture du stade du Breuil les 4 et 5 mai 2024 et du 8 mai au 12 mai 2024.
- Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Viry Chatillon

Fermeture du terrain d'honneur du Parc des sports Henri Longuet du mardi 5 mars 2024 au 1^{er} avril 2024 inclus.



Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Michel sur Orge

Fermeture du stade Lucien Simon les samedi 30 et dimanche 31 mars 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Bondoufle

Fermeture du Complexe Sportif Henri Marcille du vendredi 22 mars 2024 jusqu'à nouvel ordre.

COUPES

Pour les matchs de Coupe de l'Essonne, lorsqu'il y a trois arbitres officiels désignés, l'imputation des frais d'arbitrage se répartit de la façon suivante :

- les frais d'arbitrage pour l'arbitre central et l'assistant 1 sont au compte du club recevant,
- les frais d'arbitrage pour l'assistant 2 sont au compte du club visiteur.

RAPPEL IMPORTANT

En Coupe, les frais d'arbitrage seront débités sur le compte club. Aucun club ne doit payer directement l'arbitre.

1/4 de finale

- **Seniors Essonne, Seniors District, CDM, Vétérans, +45, U18 et U16** à jouer le 31/03/2024 (date butoir 10/04/2024)
- **U14, Seniors F à 11 et U15 F à 8** à jouer le 30/03/2024 (date butoir 10/04/2024)

1/2 de finale

- **Seniors Essonne, U18 et U16** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **U14** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 24/04/2024)
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45** à jouer le 21/04/2024 (date butoir 22/05/2024)
- **Seniors F à 11, U15 F à 8** à jouer le 20/04/2024 (date butoir 15/05/2024)

Finales

- **Seniors Essonne, U18, U16 et U14** le 01/05/2024 à Lisses
- **Seniors District, CDM, Vétérans et +45** le 09/06/2024 à Etréchy
- **Seniors F à 11 et U15 F à 8** le 25/05/2024 à Saint Pierre du Perray

Rencontres

Seniors Essonne

- **1/4 de finale**

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ULIS CO	LINAS MONTLHERY ESA 2
2	LONGJUMEAU FC	GRIGNY US
3	ORSAY BURES FC	PALaiseau US
4	IGNY AFC	FLEURY 91 FC 2

- **1/2 de finale**

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 1



Seniors District

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	BALLANCOURT FC 1	BREUILLET FC 2
2	IGNY AFC 3	VAL YERRES CROSNE 3
3	PARAY FC 2	SACLAS MEREVILLE US 1
4	VIGNEUX CO 2	JUVISY ACADEMIE 1

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

CDM

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	SOISY SUR SEINE AS	PLATEAU SACLAY ES
2	PORT. ULIS	ATHIS MONS USO
3	GRIGNY US	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	LONGJUMEAU FC

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 4

Vétérans

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	MENNECY CS
2	VERRIERES LE BUISSON	BENFICA YERRES
3	PLATEAU SACLAY ES	SAVIGNY FOOT CO
4	DOURDAN SP	BALLAINVILLIERS AS

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 4
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

+45 ans

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	ST MICHEL FC 91	MORANGIS CHILLY FC
2	LONGJUMEAU FC	VILLEBON SPF
3	ATHIS MONS USO	FLEURY 91 FC
4	VILLABE ETS	OLLAINVILLE AS

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1

U18

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	EVRY FC	MASSY 91 FC
2	PARAY FC	GRIGNY US
3	VIRY CHATILLON ES	FLEURY 91 FC
4	RIS ORANGIS US	VAL YERRES CROSNE

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 1
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 4

U16

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	TREMPIN FOOT	FLEURY 91 FC
2	SAVIGNY FOOT CO	MASSY 91 FC
3	EVRY FC	VAL YERRES CROSNE
4	DOURDAN SP	LINAS MONTLHERY ESA

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 1

U14

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	BRETIGNY FCS	EVRY FC
2	GRIGNY US	FLEURY 91 FC
3	MASSY 91 FC	LINAS MONTLHERY ESA
4	PALAISEAU US	MNVDB FC

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 2	Vainqueur Match N° 3
2	Vainqueur Match N° 4	Vainqueur Match N° 1

Séniors F à 11

- 1/4 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	EVRY FC	IGNY AFC
2	ETAMPES FC	ATHIS MONS USO
3	BOISSY SS/ ST YON	FLEURY 91 FC 2
4	PALAISEAU US	VAL YERRES CROSNE

- 1/2 de finale

Match N°	Club Recevant	Club Visiteur
1	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 1	Vainqueur Match N° 4



U15 F à 8

• 1/4 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1		PAYS LIMOURS ENT
2	STE GENEVIEVE FC	FLEURY 91 FC 2
3	MORANGIS CHILLY FC 2	RIS ORANGIS US
4	IGNY AFC	VAL YERRES CROSNE

• 1/2 de finale

Match N°	Club Receptant	Club Visiteur
1	PAYS LIMOURS ENT	Vainqueur Match N° 2
2	Vainqueur Match N° 3	Vainqueur Match N° 4

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

+45 ans

Villejust Avenir

Retour du PV de la Commission Départementale des Terrains et Equipements du 19 mars 2024. La CDTIS du DEF donne un avis favorable au Club de Villejust Avenir pour jouer sur le terrain synthétique du complexe sportif de la Poupardière pour ses équipes évoluant en championnat du District de l'Essonne jusqu'à homologation de ce terrain par la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Accord de la Commission:-

COUPES ESSONNE FEMININES

Seniors F à 11

Demande de changement d'heure via Footclubs

Palaiseau US 1 / Val Yerres Crosne

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (trop de rencontres à la même heure), sous réserve de l'éclairage.

U15 F à 8

Match n° 28065755 * Ste Geneviève FC 1 / Fleury 91 FC 2

Demande de Fleury FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord des deux clubs.

La rencontre se jouera au stade Lascombe (terrain synthétique) à Fleury à 14 h 00.

Accord de la Commission.

FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 9 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834279 * Evry FC 2 / St Germain St Pierre 1

Reprise du dossier.

La Commission demande le résultat aux deux clubs pour sa réunion du 2 avril 2024.



FMI NON PARVENUES DU 16 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833281 * Montgeron ES 1 / Villabé ETS 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel de Villabé ETS.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834264 * St Germain St Pierre 1 / Paray FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

Match n° 27834266 * Val Yerres Crosne 2 / Ris Orangis US 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Match n° 27834267 * Viry Chatillon ES 1 / Evry FC 2

Reprise du dossier.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le résultat de la rencontre.

FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27833300 * Val Yerres Crosne 1 / Fleury 91 FC 2

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27834283 * Paray FC 1 / Longjumeau FC 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

La Commission demande un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.



Match n° 27834285 * Morangis Chilly FC 2 / Evry FC 2

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

U18 F à 8

Match n° 27368435 * Villabé ETS 1 / Verrières le Buisson 1

Lecture du rapport du club recevant.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI.

Seniors F à 11 * D1

Match n° 26754319 du 23 mars 2024

Athis-Mons USO 1 / Palaiseau US 1

Lecture FMI.

Courriel de Palaiseau US.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Palaiseau US 1.

Amende réglementaire à Palaiseau US.

U15 F à 8

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 1 / Val Yerres Crosne 1 * Poule A du 27 avril 2024

Accord de la Commission.

Match n° 27833283 du 16 mars 2024

Evry FC 1 / Pays Limours ENT 1 * Poule A

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du courriel de Pays Limours ENT.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe d'Evry FC 1.

Amende réglementaire à Evry FC.

U18 F à 8

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 1 / Villabé ETS 1 du 27 avril 2024

Accord de la Commission.



COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Ulis CO 1 / Linas Montlhéry ESA 2 * Essonne du 3 avril 2024

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 28065768 du 3 avril 2024

Orsay Bures FC 1 / Palaiseau US 1 * Essonne

Demande d'Orsay Bures FC de changement de date et d'heure via Footclubs.

Refus de Palaiseau US.

La Commission maintient la rencontre le 3 avril 2024 à 20 h 00.

Match n° 28065769 du 3 avril 2024

Ignny AFC 1 / Fleury 91 FC 2 * Essonne

Demande de Fleury 91 FC de de changement de date et d'heure via Footclubs.

Refus d'Igny AFC.

Courriel d'Igny AFC.

La Commission maintient la rencontre le 3 avril 2024 à 20 h 00 au stade Jean Moulin 1 (terrain synthétique) (problème d'éclairage au complexe des Bois Brulés), sous réserve de l'éclairage.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 17 MARS 2024

D3/A

Match n° 26096715 * Massy 91 FC 2 / Sud Essonne 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

D4/B

Match n° 26216244 * Grigny US 3 / Juvisy Academie 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 22 mars 2024 à 17 h 39.

Amende réglementaire à Grigny US pour transmission tardive.

D5/B

Match n° 26098751 * Lissois FC 3 / MNVDB FC 2

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 23 mars 2024 à 12 h 10.

Amende réglementaire à Lissois FC pour transmission tardive.

TI FMI du 24 mars 2024 à jouer le mercredi 22 mai 2024 à 20 h 00, sous réserve de l'éclairage

Horizon Aventure ASS 1 / Orsay Bures FC 3 * D5/C



Demande de changement de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 1 / Ste Geneviève FC 3 * D1

Accord de la Commission.

Match n° 26216131 du 17 mars 2024

Milly Gatinais FC 1 / Grigny FC 1 * D3/B

Reprise du dossier.

Courriel de l'arbitre. Remerciements.

Courriel de Milly Gatinais FC.

La procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF n'ayant pas été respectée entièrement : pas de présence d'un représentant du club de Milly Gatinais FC pour l'accueil de l'arbitre.

La Commission donne match perdu par pénalité à Milly Gatinais FC 1 :

Milly Gatinais FC 1 : -1 point, 0 but

Grigny FC 1 : 3 points, 0 but

Match n° 26517987 du 24 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Evry FC 2 * D2/A

Arrêté Municipal de fermeture reçu le vendredi 15 mars 2024 à 18 h 40.

Le club d'Evry FC a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Bondoufle AMC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF

Rapports de l'arbitre central et de l'arbitre assistant n° 2. Remerciements.

La procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF n'ayant pas été respectée entièrement : pas de présence d'un représentant du club de Bondoufle AMC pour l'accueil des arbitres.

La Commission donne match perdu par pénalité à Bondoufle AMC 1 :

Bondoufle AMC 1 : -1 point, 0 but

Evry FC 2 : 3 points, 0 but

Match n° 26095080 remis au 31 mars 2024

Grigny US 2 / Draveil FC 1 * D1

Demande de Draveil FC de changement de date via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 31 mars 2024.

Match n° 26095085 remis au 31 mars 2024

Igny AFC 2 / Evry FC 1 * D1

Courriel d'Igny AFC demandant un changement d'heure et de terrain.

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (deux rencontres à 15 h00 au complexe sportif des Bois Brulés 1).

La Commission demande au club d'Igny AFC de formuler ses demandes de modification de match via l'application Footclubs.

Match n° 26518100 remis au 31 mars 2024

Lissois FC 1 / Etampes FC 1 * D2/B

Courriel de Lissois FC.

Suite à une erreur administrative, la rencontre se jouera à 14 h 00.



Match n° 26517619 remis au 31 mars 2024

Lissois FC 2 / Milly Gatinais FC 2 * D4/A

Courriel de Lissois FC.

Suite à une erreur administrative, la rencontre se jouera à 16 h 00.

CHAMPIONNAT CDM

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D1

Match n° 26517300 * Athis-Mons USO 5 / Longjumeau FC 5

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Arpajonnais RC 6 / Bergeries AS 5 * D2 du 14 avril 2024

Accord de la Commission.

Match remis du 11 février 2024 à jouer le 12 mai 2024

Pecqueuse AS 5 / Athis-Mons USO 6 * D2

Match remis du 25 février 2024 à jouer le 12 mai 2024

Pays Limours ENT 5 / Fontenay Vicomte FR 5 * D1

COUPE ESSONNE U14

Match n° 28065892 du 30 mars 2024

Palaiseau US 1 / MNVDB FC 1

Demande de Palaiseau US de changement d'heure via Footclubs.

Refus de MNVDB FC.

La Commission maintient la rencontre à 15 h 30.

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 23 MARS 2024

D2/B

Match n° 26121532 * Wissous FC 1 / Paray FC 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.



D3/C

Match n° 26122283 * Morsang sur Orge FC 1 / MNVDB FC 1

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

D3/D

Match n° 26122505 * Ris Orangis US 3 / Evry FC 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

D4/B

Match n° 26762982 * Grigny US 4 / Arpajonnais RC 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Match n° 27131989 * Villabé ETS 3 / Sud Essonne 2

Lecture du courriel du club recevant.

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club visiteur sur la non-transmission de la FMI.

D4/D

Match n° 26772331 * Morangis Chilly FC 2 / Vigneux FCO 3

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Tremplin Foot 1 * D2/A du 27 avril 2024

Arpajonnais RC 3 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B du 27 avril 2024

Accord de la Commission.

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Longjumeau FC 1 / Brunoy FC 2 * D2/B * du 4 mai 2024 avancé au 30 mars 2024

Accord de la Commission.



Demande de changement de date via Footclubs

Plateau Saclay ES 1 / MNVDB FC 2 * D4/B * du 30 mars 2024 (remis) au 18 mai 2024

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26120784 remis au 30 mars 2024

Palaiseau US 2 / Val Yerres Crosne 1 * D1

En raison d'une rencontre de Coupe de l'Essonne U14 programmée à la même heure, la Commission reporte la rencontre au 11 mai 2024 à 15 h 30.

Match n° 26772328 du 9 mars 2024

Courcouronnes FC 2 / Benfica Yerres 1 * D4/D

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 14 mars 2024 ayant dit match à rejouer.

La Commission programme la rencontre le 18 mai 2024.

Match n° 26772333 du 23 mars 2024

Athis-Mons USO 1 / Courcouronnes FC 2 * D4/D

Lecture FMI.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe de Courcouronnes FC 2.

Amende réglementaire à Courcouronnes FC.

Match n° 26122504 du 23 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Villabé ETS 1 * D3/D

Arrêté Municipal de fermeture reçu le vendredi 22 mars 2024 à 18 h 40.

Le club de Villabé ETS a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Bondoufle AMC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

La Commission demande un rapport complémentaire à l'arbitre et au club de Bondoufle AMC pour sa réunion du 2 avril 2024.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

D4/A

Match n° 26778448 * Longjumeau FC 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

FMI NON PARVENUE DU 24 MARS 2024

D4/B

Match n° 26778784 * Vigneux FCO 2 / Brétigny FCS 4

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.



La Commission demande un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

Match remis du 21 avril 2024 à jouer le 19 mai 2024

Draveil FC 2 / Palaiseau US 3 * D4/A

Demande de changement de terrain via Footclubs

Pays Limours ENT 2 / Trois Vallées-Ollainville ENT 1 * D4/A remis au 21 avril 2024

Accord de la Commission.

500570 – Etampes FC (D2/B)

Rappel

La Commission rappelle la décision de la Commission Départementale de Discipline instruction du 28 février 2024 ayant infligé une suspension de terrain de DEUX (2) MATCHS FERMES à l'équipe U16 d'Etampes FC à compter du 30 mars 2024, le terrain de repli devant être neutre et situé hors de la ville du club sanctionné (Article 40.7 du RSG du DEF).

La Commission demande au club d'Etampes FC de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, avant le **23 avril 2024** pour les deux rencontres à domicile :

Match n° 26101573 : Etampes FC 1 / MNVDB FC 1 du 5 mai 2024

Match n° 26101578 : Etampes FC 1 / Draveil FC 1 du 26 mai 2024

Match n° 26778602 remis au 25 février 2024

Ballancourt FC 2 / Massy 91 FC 3 * D4/B

Reprise du dossier.

Courriel de Massy 91 FC.

La Commission enregistre le résultat de la rencontre :

Ballancourt FC 2 : 5 buts

Massy 91 FC 3 : 1 but

Match n° 26779312 du 24 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Saclas Méréville US 1 * D4/C

Reprise du dossier.

Arrêté Municipal de fermeture reçu le vendredi 22 mars 2024 à 18 h 40.

Le club de Saclas Méréville US a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Bondoufle AMC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

La Commission reporte la rencontre au 21 avril 2024.

COUPE ESSONNE U18

Demande de changement d'heure via Footclubs

Paray FC 1 / Grigny US 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (match Coupe District Seniors à 15 h 00).



Match n° 28065905 du 31 mars 2024

Ris Orangis US 1 / Val Yerres Crosne 1

Demande de Ris Orangis US de changement d'heure via Footclubs.

Refus de Val Yerres Crosne.

Au vu du motif invoqué (problème de vestiaires), la rencontre se jouera à 15 h 00.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 24 MARS 2024

D2/A

Match n° 26100900 * Massy 91 FC 2 / Savigny Foot CO 1

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 2 avril 2024.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Arpajonnais RC 2 / Draveil FC 2 * D3/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Epinay sur Orge SC 1 / Orsay Bures FC 2 * D3/C du 7 avril 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26775833 du 17 mars 2024

Montgeron ES 1 / Gif SFOC 1 * D3/A

Reprise du dossier.

Amende réglementaire à Gif SFOC.

COUPE ESSONNE VETERANS

Match n° 28065908 du 31 mars 2024

Plateau Saclay ES 1 / Savigny Foot CO 1

Demande de Plateau Saclay ES de changement de date, d'heure et de terrain via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 31 mars 2024.

CHAMPIONNAT VETERANS

TI 72 h du 24 mars 2024 à jouer le 14 avril 2024

Fontenay Vicomte FR 1 / St Germain lès Arpajon 1 * D3/C



TI FMI du 24 mars 2024 à jouer le 14 avril 2024

Soisy sur Seine AS 1 / Viry Chatillon ES 1 * D2/A

Match remis du 20 mars 2024 à jouer le 14 avril 2024

Villabé ETS 1 / Breuillet FC 1 * D2/A

Match remis du 17 mars 2024 à jouer le jeudi 9 mai 2024 à 9 h 30

Villabé ETS 1 / Soisy sur Seine AS 1 * D2/A

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Plateau Saclay ES 1 / Bondoufle AMC 1 * D1 remis au 20 mars 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26116477 du 24 mars 2024

Bondoufle AMC 1 / Plateau Saclay ES 1 * D1

Le club de Plateau Saclay ES a été avisé de la fermeture du terrain par le club de Bondoufle AMC selon la procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF.

Rapport de l'arbitre. Remerciements.

La procédure de l'article 20.6.3 du RSG du DEF n'ayant pas été respectée entièrement : pas de présence d'un représentant du club de Bondoufle AMC pour l'accueil de l'arbitre.

La Commission donne match perdu par pénalité à Bondoufle AMC 1 :

Bondoufle AMC 1 : -1 point, 0 but

Plateau Saclay ES 1 : 3 points, 0 but

Match n° 26117112 remis au 31 mars 2024

Wissous FC 2 / Boussy-Quincy FC 1 * D2/B

Demande de Wissous FC de changement de date et d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 31 mars 2024.

Match n° 26116466 remis au 14 avril 2024

Plateau Saclay ES 1 / Verrières le Buisson 1 * D1

Demande de Verrières le Buisson de changement de date et d'heure via Footclubs.

Refus de Plateau Saclay ES.

La Commission maintient la rencontre le 14 avril 2024.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 17 MARS 2024

Poule A

Match n° 26870930 * Morangis Chilly FC 4 / Villabé ETS 4

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.



Match remis du 24 mars 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30

Tournelles Concy 4 / Wissous FC 4 * Poule C

Demande de changement de date via Footclubs avec accord des deux clubs

Aigle Fertoise 4 / AOP Corbeil 4 * Poule F * du 21 avril 2024 (remis) avancé au 14 avril 2024

Accord de la Commission.

Match n° 26870924 remis à une date ultérieure (3 mars 2024)

St Michel FC 91 4 / Fleury 91 FC 4 * Poule A

Reprise du dossier.

Courriel de St Michel FC 91 demandant le changement de date, d'heure et de terrain.

Accord des deux clubs pour jouer le mercredi 3 avril 2024 à 20 h 30 au stade René Fayel (terrain synthétique).

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

La Commission demande au club de St Michel FC 91 de formuler ses demandes de modification de match via l'application Footclubs.

Match n° 26756117 remis au 14 avril 2024

Palaiseau US 4 / Tigery AS 4 * Poule D

Demande de Tigery AS de changement de date et d'inversion de la rencontre via Footclubs pour jouer le 31 mars 2024 à St Pierre du Perray.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre le 14 avril 2024.

+55 ANS

Feuilles de match non parvenues du 17 mars 2024 – 1^{ère} demande

Match n° 26760747 * Epinay sur Orge SC 6 / Air France Paris 6 * Poule B

Match n° 26760836 * Pays Limours ENT 6 / Milly Gatinais FC 6 * Poule C

La Commission demande la feuille de match ou sa copie aux clubs recevants pour sa réunion du 2 avril 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

Matches remis du 4 février 2024 à jouer le jeudi 9 mai 2024 à 9 h 30

Villabé ETS 6 / Longjumeau FC 6 * Poule B

Villabé ETS 7 / Viry Chatillon ES 6 * Poule C

Match remis du 11 février 2024 à jouer le 14 avril 2024

Epinay sur Orge SC 6 / Villabé ETS 6 * Poule B

Match remis du 18 février 2024 à jouer le mercredi 8 mai 2024 à 9 h 30

St Michel FC 91 6 / Villemoisson FC 6 * Poule A

Match remis du 3 mars 2024 à jouer le 12 mai 2024

Villabé ETS 7 / Pays Limours ENT 6 * Poule C



Match remis du 10 mars 2024 à jouer le 14 avril 2024

Milly Gatinais FC 6 / Villabé ETS 7 * Poule C

Match n° 26759949 remis à une date ultérieure (4 février 2024)

Fleury 91 FC 6 / Val Yerres Crosne 6 * Poule A

Courriel de Fleury 91 FC.

La Commission programme la rencontre le 28 avril 2024 sur proposition de Fleury 91 FC.

Match n° 26759958 remis à une date ultérieure (3 mars 2024)

Villemoisson FC 6 / St Michel FC 6 * Poule A

Courriel de Villemoisson FC demandant à jouer la rencontre le mardi 2 avril 2024 à 20 h 00 au stade des Erables (terrain stabilisé).

Accord de St Michel FC 91 par courriel.

Accord de la Commission.

Match n° 26759963 remis à une date ultérieure (17 mars 2024)

Val Yerres Crosne 6 / Villemoisson FC 6 * Poule A

Demande de Val Yerres Crosne de changement de date via Footclubs pour jouer le 21 avril 2024.

Refus de Villemoisson FC.

La Commission programme la rencontre le 21 avril 2024.

Match n° 26760745 remis à une date ultérieure (17 mars 2024)

St Michel FC 91 7 / Villabé ETS 6 * Poule B

Reprise du dossier.

Courriel de St Michel FC 91.

Courriel de Villabé ETS.

Accord des deux clubs pour jouer le vendredi 12 avril 2024 à 20 h 30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Match n° 26759966 remis à une date ultérieure (24 mars 2024)

Villemoisson FC 6 / Fleury 91 FC 6 * Poule A

Courriel de Villemoisson FC.

La Commission programme la rencontre le jeudi 16 mai 2024 à 20 h 30 sur proposition de Villemoisson FC.

Match n° 26759964 du 24 mars 2024

Val Yerres Crosne 6 / MNVDB FC 6 * Poule A

Demande de Val Yerres Crosne de changement de date via Footclubs le 21 mars 2024 pour jouer à une date ultérieure.

Accord de MNVDB FC

Accord de la Commission.

Amende réglementaire à Val Yerres Crosne pour demande tardive.



Match n° 26759965 du 24 mars 2024

Ollainville AS 6 / Palaiseau US 6 * Poule A

Demande de Palaiseau US de changement de date via Footclubs le 21 mars 2024 pour jouer le 21 avril 2024.

Accord d'Ollainville AS.

Accord de la Commission.

Amende réglementaire à Palaiseau US pour demande tardive.

Match n° 26760751 du 24 mars 2024

Ris Orangis US 6 / Villabé ETS 6 * Poule B

Demande de Ris Orangis US de changement de date via Footclubs le 21 mars 2024 pour jouer le 28 avril 2024.

Accord de Villabé ETS.

Accord de la Commission.

Amende réglementaire à Ris Orangis US pour demande tardive.